



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2018

La DGALN vous propose l'action de formation n° 18-256

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION BATIMENT-CONSTRUCTION

Prise en compte de la performance environnementale des bâtiments neufs au travers de l'expérimentation E+C-

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Bâtiment durable » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

26 et 27 mars 2018

Date limite d'inscription

9 mars 2018 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH de NANTES

25 rue Douet Garnier

BP 23603 - 44036 NANTES cedex

**Cette formation se déroulera aussi en 2018
dans les CVRH de PARIS et TOULOUSE**

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/QC/QC2

chef(fe) de projet : Florian PITON – 01 40 81 96 88

florian.piton@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Valérie BOSSARD

valerie.bossard@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation : Laurence MOLLEREAU

laurence.mollerau@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

Permettre aux participants de comprendre, de s'approprier, de relayer et d'orienter sur :

- . Les contextes européen et national relatif à la prise en compte d'une approche globale et multicritère dans la construction
- . Les bases technique et méthodologique de la performance environnementale des bâtiments (analyse en cycle de vie : AVC)
- . Le cadre et les objectifs de l'expérimentation « énergie positive – réduction carbone »(E+C-) mise en œuvre par le ministère
- . Le paysage actuel des démarches de qualité, certifications et labels environnementaux

le public concerné – les pré-requis

Cibles multiples :

- . correspondants/responsables/chefs de projets/référents « qualité environnementale bâtiments » en DREAL et en DDT(M)
- . tous les agents chargés de mettre en œuvre les politiques publiques dans le champ de la qualité de la construction
- . tous les agents en charge d'opérations de construction ainsi que de maîtrise d'ouvrage publique

Il n'y a pas de pré-requis nécessaire à cette formation

CONTEXTE

1) Le secteur du bâtiment est un grand consommateur de ressources naturelles qui englobent les matières premières telles que les combustibles, les minéraux et les métaux, mais également l'eau, le sol et l'air :

- énergie : 44% de la consommation d'énergie finale totale
- changement climatique : 25% des émissions de CO2
- ressources en eau : 17% des prélèvements en eau potable
- déchets : 253 millions de tonnes de déchets par an générés par le BTP

Ces ordres de grandeurs mettent en exergue, d'une part, l'impact majeur du bâtiment sur l'environnement, d'autre part sa grande dépendance aux ressources naturelles.

2) C'est pourquoi des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments se retrouvent dans la législation nationale au travers de :

- la loi Grenelle II qui introduit une obligation, sans date d'application, d'exigences multicritères sur l'ensemble du cycle de vie
- la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) qui introduit la massification des bâtiments à énergie positive et l'obligation de prendre en compte un niveau d'émissions de gaz à effet de serre, sur le cycle de vie, dans les constructions neuves dès 2018.

3) Afin de répondre à ces objectifs, le ministère a mis en place, au printemps 2015, avec les acteurs volontaires du secteur de la construction la démarche de « performance environnementale des bâtiments neufs » (PEBN). Cette démarche qui concilie les enjeux de la réglementation thermique (RT2012) et des bâtiments à énergie positive ainsi que de la prise en compte des impacts environnementaux de ces bâtiments sur le cycle de vie (ACV) a abouti en octobre 2016 à un référentiel définissant une méthode de calcul et des valeurs cibles. Dans la foulée de sa publication, l'expérimentation « énergie-carbone » (E+C-) a été officialisée avec les acteurs le 17 novembre 2016. Cette expérimentation a pour ambition de préparer, par le retour d'expérience, le cadre méthodologique et les niveaux d'exigences de la future réglementation bâtiment tout en accompagnant les acteurs dans leur montée en compétence.

4) Cette formation prend tout son sens dans ce contexte d'évolution des orientations du ministère vis-à-vis des enjeux énergétique (post RT2012) et environnementaux des constructions neuves. En effet, l'objectif de cette formation est de donner aux stagiaires la possibilité de s'approprier le contexte actuel, les bases techniques et méthodologiques (ACV), et d'appréhender le contenu et les enjeux de l'expérimentation « énergie-carbone » (E+C-), cadre de préparation de la future réglementation. Il s'agit notamment de conforter le rôle moteur des services dans l'accompagnement des acteurs locaux à la préparation des futures évolutions réglementaires et de sensibiliser les maîtres d'ouvrage à ces évolutions.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- 1 personne du CEREMA
- 1 personne DHUP/QC
- 1 maître d'ouvrage et/ou maître d'œuvre
- 1 personne de la DREAL

Programme prévisionnel :

<u>1^{er} jour</u>	<u>2^{ème} jour</u>
<u>Matin :</u> 1) message général : - contextes européen et national - orientations du ministère - expérimentation « énergie positive – réduction carbone » (E+C-) pour préparer la future réglementation des bâtiments neufs 2) bases techniques et méthodologiques de l'analyse en cycle de vie (ACV) <u>Après-midi : 1^{er} jour</u> 3) témoignage d'un maître d'ouvrage : retours d'expériences sur l'ACV bâtiment 4) le référentiel E+C-	<u>Matin :</u> 5) temps d'échanges sur le 1 ^{er} jour 6) démonstration d'un logiciel ACV et études de cas 7) témoignage d'un concepteur : retours d'expériences sur l'ACV bâtiment <u>Après-midi : 2^{ème} jour</u> 8) présentation des dispositifs d'accompagnement et temps d'échanges : comment porter l'expérimentation E+C- ? comment participer à l'expérimentation ? 9) paysage des démarches environnementales et labels

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2018 - Action n° 18-256

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)
par courriel : ted-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : Parcours de professionnalisation « Bâtiment-Construction »
Prise en compte de la performance environnementale des bâtiments neufs
au travers de l'expérimentation E+C-

CVRH concerné : **NANTES**
Chef(fe) de projet : Valérie BOSSARD
Assistant(e) : Laurence MOLLEREAU
Dates de la formation : **26 et 27 mars 2018**
Date limite d'inscription : 9 mars 2018

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

- T1 – adaptation immédiate au poste de travail
T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation		Date et signature de l'agent	
Avis favorable	<input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique	
avis réservé	<input type="checkbox"/>		
avis défavorable	<input type="checkbox"/>		
Priorité	1 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service	
	2 <input type="checkbox"/>		
	3 <input type="checkbox"/>		